

Justificatif généré le 01/09/2023

Support de parution :



Date de parution :

01/09/2023

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19301547535146-2023P00074_2023-07-11

N° d'annonce :

19301547535146-2023P00074_2023-07-11

L'S KITCHEN

Société par actions simplifiée à associé unique

19 Rue du Landy, 93210 la Plaine Saint-Denis

R.C.S. : BOBIGNY 879 744 068

Activité : restauration de type rapide

Tribunal de commerce de Bobigny

Arrêt de la Cour d'Appel – Autre arrêt de la Cour d'Appel

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 11/07/2023, Infirme le jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 22/02/2023, en toutes ses dispositions, Statuant à nouveau et y ajoutant, Ouvre une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société L'S Kitchen ; Fixe la durée de la période d'observation à quatre mois à compter du présent arrêt ; Fixe la date de cessation des paiements au 22 novembre 2022 ; Désigne la SELAS MJS Partners, prise en la personne de M^e Nicolas Soinne, en qualité de mandataire judiciaire ; Fixe à quatre mois à compter de la publication de l'arrêt au **B.O.D.A.C.C.** le délai pour établir la liste des créances ; Renvoie l'affaire au tribunal de commerce de Bobigny pour la suite de la procédure;